

# Quelques réalisations



## La carte de facilitation



permet à son détenteur de pouvoir présenter une explication écrite de ses troubles à toute administration ou lors d'un examen

## Le stage de préformation au code de la route

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

ouvert à tous les Dys grâce à la signature d'une convention avec la Délégation à la sécurité Routière

## Histoire 2 comprendre les dys en entreprise



un livret de mise en situation qui concerne l'intégration dans l'emploi des adultes Dys, financé par AREVA, Cap gemini, BNP Paribas, Thals, la SNCF et SOGETI

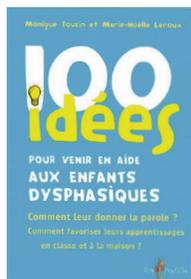
## Le guide de la FFdys Réussir son orientation et sa vie professionnelle quand on est DYS



un ouvrage collectif qui résulte de 3 années d'enquête

Nous collaborons avec l'éditeur TOM POUSSE

## 100 idées pour venir en aide aux enfants dysphasiques



## Les parents, le trouble et l'enfant

un témoignage et une réflexion de fond sur la parentalité d'un enfant différent qui s'adresse aux familles comme aux professionnels

**Notre Meilleur Copain**  
un livre destiné aux enfants rédigé par un adulte dysphasique

## Un langage à construire au jour le jour

DYSPHASIE (n.f) : trouble spécifique du développement du langage oral

« Mon enfant avait 2 ou 3 ans...  
Il ne disait que quelques mots.  
Son discours était pauvre, mal construit.  
Il commençait même à remplacer les mots par des gestes... comme s'il voulait communiquer mais ne trouvait pas ses mots.  
En dernière année de maternelle, on nous a parlé de troubles du langage. »

**VOTRE  
ADHESION  
FAIT NOTRE  
FORCE !**

**AAD  
FRANCE**

Nous sommes une Association de parents et de professionnels ayant pour but de venir en aide aux enfants et aux adultes touchés par une dysphasie ou des troubles complexes du langage

Un groupe, des antennes, des relais dans toute la France



85 rue La Fayette, 75009 Paris  
01 42 06 56 92  
avenir.dysphasie@wanadoo.fr  
www.dysphasie.org  
www.facebook.com/AssociationAvenirDysphasie



# La dysphasie en 7 questions

## Qu'est-ce que la dysphasie ?

Ce n'est pas une maladie. Ce sont des troubles spécifiques et durables du langage qui se distinguent, par leur sévérité et leurs caractéristiques, des simples retards d'acquisition du langage. Ils s'accompagnent souvent des difficultés d'apprentissage du langage écrit. Ces troubles vont pénaliser l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle. Ils touchent 2% de la population, soit plus d'1 million de personnes en France.

## Quelles en sont les causes ?

L'origine de la dysphasie n'est ni un déficit intellectuel avéré, ni un trouble sensoriel, ni un trouble grave de la personnalité, mais elle est vraisemblablement d'ordre neurologique.

## Quels sont les principaux signes ?

La dysphasie peut être plus ou moins sévère et se manifester sous des formes diverses. Au niveau de l'expression : paroles indistinctes, communication par mots isolés, manque du mot, troubles de la syntaxe, discours plus ou moins construit ; au niveau de la compréhension du langage oral : vocabulaire restreint, syntaxe partielle, accès au langage élaboré difficile...

## Que faire ? Entreprendre un bon diagnostic pluridisciplinaire

- examen par le médecin de l'enfant (ou de santé scolaire ou de Protection maternelle, voir les outils proposés par la HAS) et vérification de l'absence de déficit visuel (y compris l'oculomotricité) et auditif (auprès d'un ORL)
- bilan orthophonique de la communication et du langage oral et écrit, voire de la dyscalculie si nécessaire
- bilan en psychomotricité et/ou ergothérapie
- bilan psychométrique par un psychologue formé à l'interprétation de ces épreuves
- si besoin une évaluation des fonctions cognitives transversales par un neuropsychologue
- ensuite, en cas de suspicion de troubles dysphasiques, s'adresser à un médecin spécialisé dans les troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou à un neuropédiatre, qui sera responsable du projet de soins (même si les intervenants n'appartiennent pas à la même institution). Pour les situations les plus complexes, s'adresser à un centre de référence des troubles du langage et des apprentissages.
- L'absence de langage entraîne des frustrations qui peuvent induire parfois des troubles psychologiques et plus souvent de la souffrance, aussi un suivi psychologique est conseillé. Un accompagnement psychologique de la famille pourra être également d'un grand soutien. La participation de la famille au projet est indispensable pour la bonne évolution de la rééducation.

## A quel moment ?

Les évaluations peuvent être pratiquées avant l'âge de 5 ans. Une prise en charge orthophonique est indispensable dès 3 ans (de type éveil aux sons), ainsi qu'une stimulation intellectuelle dans le cadre familial. Le diagnostic ne sera cependant posé qu'à partir de 5 ans (car un simple retard de langage est possible jusqu'à cet âge). La véritable rééducation orthophonique ne débutera qu'à ce moment-là, âge de la lecture et de l'écriture (en général 2-3 séances de 45 mn par semaine ou 1 séance de 30 mn, selon la méthode orthophonique). En fonction de la sévérité des troubles, on peut mettre en place des systèmes alternatifs (méthode Borel-Maisonny, programme Makaton, gestes de la langue des signes...) qui vont aider au développement du langage oral.

## Avec quel type de scolarité ?

Une collaboration étroite entre les enseignants, les professionnels de santé et les parents doit s'établir le plus tôt possible pour proposer une prise en charge homogène et adaptée. Beaucoup reste à faire dans ce domaine. En effet, la dysphasie a une incidence directe sur les apprentissages scolaires, puisque le langage est l'outil privilégié de la transmission du savoir.. Classe ordinaire avec aménagements et/ou AVS-AESH, intégration scolaire (ULIS, établissements spécialisés), toutes les solutions sont à envisager, car chaque enfant a des besoins particuliers.

## Quel avenir ?

Ce trouble perdure toute la vie. Son évolution varie d'un individu à l'autre. Les rééducations et la stimulation intellectuelle multiplieront les chances de mener à bien la vie sociale et professionnelle de la personne dysphasique.

## Nos objectifs, nos actions

Depuis 1992, notre association et ses représentations régionales (antennes et relais) accompagnent les enfants, les adultes et leur famille

AAD participe à la

Journée nationale des DYS

AAD informe parents, médecins, enseignants, éducateurs et employeurs de la réalité des troubles dysphasiques, des troubles qui leur sont souvent associés (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, troubles de l'attention...) et sur les modes d'accompagnement

AAD organise des colloques, des soirées-débats, des rencontres parents-professionnels, des groupes de parole et des groupes de rencontres entre personnes dysphasiques

AAD agit auprès des pouvoirs publics et de tous les professionnels pour faire progresser le dépistage et la prise en compte par la MDPH et l'Education nationale des besoins spécifiques de ces enfants (AVS, AESH, aménagements en cours et aux examens, utilisation de logiciels...), ainsi que la prise en compte des besoins des adultes dysphasiques auprès des employeurs du secteur protégé comme ordinaire

## « DYS » ?

Le préfixe « DYS » désigne des difficultés de fonctionnement

- DYSPHASIE s'applique au langage oral
- DYSLEXIE s'applique à la lecture entraînant le plus souvent la DYSORTHOGRAPHE
- DYS CALCULIE s'applique aux mathématiques
- DYS PRAXIE s'applique au geste



est aussi...

Membre-fondateur de la FFDys  
Fédération française des Dys des Dys



85 rue La Fayette  
75009 PARIS  
06 61 01 33 44  
contact@ffdys.fr  
www.ffdys.com

Membre-fondateur de SAIS 92



Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation des élèves handicapés du 92  
CS 50138  
92 036 LA DEFENSE Cedex  
01 49 01 37 26  
sais92@wanadoo.fr  
www.sais92.fr

Partenaire de la FNASEPH

Fédération nationale des Associations au Service des Elèves présentant une situation de Handicap  
CS 50138  
92 036 LA DEFENSE Cedex  
01 49 01 31 78  
presidence@fnaseph.fr  
www.fnaseph.fr

A l'origine de l'introduction du programme MAKATON



212 rue Roger Salengro  
85000  
LA ROCHE-SUR-YON  
Cedex  
02 51 05 96 77  
gestion@makaton.fr  
www.makaton.fr